



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCEUIL PERISCOLAIRE NOIREL

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

DE LA SEILLE



AU SEIN DE GROUPE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE NOIREL

Impasse de Lorraine

54114 JEANDELAINCOURT

Organisateur : SIS de la Seille

N° habilitation : 0540280AP000215

➤ **INTRODUCTION :**

Le SIS, en lien avec la Communauté de Communes de Seille et Mauchère, dispose d'un nouveau regroupement scolaire (rentrée 2015).



Aujourd'hui, l'espace éducatif facilite grandement le mouvement des enfants entre les différentes activités scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il offre également les équipements nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants qui suivent les différentes activités.

Le SIS organise un service d'accueil périscolaire qui s'adresse aux enfants à partir de 3 ans scolarisés dans l'école François NOIREL. Ce service propose la prise en charge hors temps scolaire, le matin avant l'école, à la pause méridienne, le soir après la classe et le mercredi après-midi.

L'accueil est soumis à la législation en vigueur, déclaration d'un accueil de loisirs auprès de la DRDJSCS Grand Est, ainsi que l'accord de la PMI pour l'accueil des moins de 6 ans.

➤ **DESCRIPTIF DE L'ACCEUIL PERISCOLAIRE :**

▪ **Type d'accueil :**

L'accueil se situe sur la commune de Jeandelaincourt et reçoit les enfants habitants des communes environnantes, à savoir ARRAYE et HAN, ARMAUCOURT, LETRICOURT, CHENICOURT et JEANDELAINCOURT. Des transports sont organisés par le Conseil régional.

Le regroupement scolaire est prévu pour accueillir également les enfants en situation de handicap car c'est un bâtiment de plain-pied, toilettes handicapés et douche prévues ainsi que place de parking.

Organisateur : SIS De La Seille

Capacité d'accueil du périscolaire : 120 enfants au périscolaire âgés de 3 à 12 ans.

Encadrement : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

▪ **Equipe :**

- 1 directrice titulaire du BPJEPS LTP / BAFD
- 7 animatrices titulaires du BAFA
- 2 ATSEM
- 1 animatrice sans BAFA

Toute l'équipe est formée AFPS PC1.

- **Horaires d'ouverture :**

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires).

Accueil du matin : de 7h à 8h35 :

L'enfant est accueilli au périscolaire entre 7h et 8h35. Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont ensuite conduits à l'école pour 8h35.

Pause méridienne : de 12h à 13h35 :

Les enfants sont pris en charge dès la sortie de la classe. Ils sont conduits vers le lieu de restauration à la cantine scolaire. Ils sont repris en charge par les professeurs à partir de 13h35.

Accueil du soir : de 15h45 à 19h :

Les enfants sont conduits vers le périscolaire, les parents viennent les chercher au plus tard à 19h.

Mercredi récréatif : de 11h45 à 18h30 :

De 11h45 à 12h : Les enfants sont pris en charge à la sortie de la classe à 11h45.

De 12h à 13h30 : Les mercredis midis, les parents fournissent un repas tiré du sac. Les enfants inscrits seulement pour le repas repartent avec leurs parents entre 13h30 et 14h. Aucune denrée fraîche n'est remise au réfrigérateur.

De 14h00 à 18h30 : Les enfants inscrits au mercredi récréatif restent tout l'après-midi, les parents peuvent venir les rechercher après le goûter à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30, fermeture de l'accueil.

➤ **PRESENTATION DES LIEUX :**

- **Les locaux :**

Les locaux du périscolaire NOIREL se situent au centre de l'école élémentaire François NOIREL, les enfants n'ont pas besoin de sortir des locaux pour accéder au périscolaire.

L'accueil périscolaire se compose de 3 salles d'activités dont la moitié d'une, est réservée pour la restauration scolaire des maternelles, 1 dortoir, 1 grande salle de restauration scolaire pour les primaires, 1 salle de motricité, 1 BCD avec ordinateurs, 1 cuisine conçue pour la réception de repas en liaison froide, 1 bureau, 2 cours de récréation. Pour les NAP, peuvent être utilisées la tisanerie, des salles ateliers.

➤ **LA PEDAGOGIE :**

- **Objectifs généraux :**

Les atouts et contraintes du territoire pour la mise en œuvre du PEDT :

L'espace éducatif et les activités qu'il accueille sont un atout majeur, le nouveau regroupement scolaire offre un espace important pour les différentes activités.

- ❖ **Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs.**

L'enfant se construit dans les différents lieux (à la maison, à l'école, dans les structures périscolaires et extrascolaires, dans les associations, dans les villages...), sur différents temps (pendant le temps de la classe, avant et après l'école ou sur son temps libre...), avec différents partenaires (les parents, les enseignants, les agents municipaux, les associations, les clubs...), mais aussi par les échanges et la confrontation avec les camarades de son âge.

Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, familial et temps libre) et entre les différents acteurs (scolaires, périscolaires et extrascolaires). L'offre éducative développée sur les temps périscolaires et extrascolaires est en ce sens définie en articulation avec les projets d'école.

La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins (travail sur des thèmes similaires mais selon des approches différentes).

❖ **Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation.**

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles, au sein des différentes structures accueillent les enfants, revêt un caractère important, pour garantir la continuité éducative. Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent être rendus lisibles et visibles. Cela peut se faire notamment en proposant, de manière régulière, des temps d'information et des espaces de rencontres, dans les différentes structures éducatives scolaires, périscolaires et extrascolaires et de la petite enfance. La valorisation, devant les parents, des productions des enfants, réalisées dans le cadre de leurs différentes activités, sous la forme d'expositions, de spectacle, de manifestations, de livret trimestriel... est un moyen de communication privilégiée pour atteindre cet objectif.

Ces moyens permettent en effet la rencontre et les échanges entre les parents, ainsi qu'avec les professionnels éducatifs.

❖ **Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.**

Favoriser l'accès, à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.

L'objectif des acteurs dans le cadre de ce PEDT est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, à tous les enfants en levant les éventuels obstacles économiques.

Cela se traduit pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation des familles (activités périscolaires, cantine scolaire...), par la mise en place d'une politique tarifaire équitable, basée sur des tarifs peu élevés.

❖ **Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant.**

L'offre éducative sera également de qualité et permettra le développement et l'épanouissement de l'enfant si elle respecte ses rythmes. Le temps de l'enfant est souvent découpé entre les moments qu'il passe en famille, à l'école et dans le structure de loisirs. Il s'agit donc d'adapter les différentes formes de l'offre éducative par un travail de concertation dans un souci de respect du rythme de l'enfant.

Des efforts importants doivent être menés dans ce sens pour qualifier le temps de pause méridienne et faire un véritable temps de ressourcement, bien articulé avec le temps scolaire. Le temps de midi est en effet un moment important de la journée de l'enfant qui doit être adapté à ses besoins.

Les efforts entrepris seront ainsi poursuivis : le temps de la pause méridienne doit permettre aux enfants, selon leurs envies, et toujours dans le respect de leur rythme, de se ressourcer, de pratiquer des activités libres et encadrées en extérieur ou intérieur, dans un cadre sécurisé, après le repas.

❖ **Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants.**

Les activités éducatives mises en place (dans le cadre du PEDT ou périscolaire) ont pour objet de développer chez les enfants de nouvelles compétences, au-delà des connaissances scolaires qu'ils pourraient apprendre à l'école. Il s'agit en effet par la diversité des actions proposés de développer leurs connaissances mais également leurs savoir-faire et leurs savoir-être. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont ainsi des objectifs particulièrement recherchés dans le cadre des actions éducatives mises en place. Ils se traduisent par la mise en œuvre d'actions d'expression, de création, de raisonnement et de logique, par des actions ludiques et des actions liées à l'esprit critique.

Le travail réalisé dans ce cadre au sein des activités périscolaires et TAP sont également des activités primordiales pour développer l'expression et la participation chez les plus jeunes. Ces interventions sur le temps périscolaire permettent d'atteindre ces objectifs.

Les activités organisées dans le cadre d'ateliers découvertes des TAP favorisent l'épanouissement et le développement de l'enfant. La diversité des thèmes abordés favorisera la découverte, l'ouverture d'esprit et l'éveil de la curiosité des enfants. Ces derniers seront également directement impliqués dans le choix de leurs activités. Il importe en effet dans le cadre des actions menées, de donner aux enfants la capacité de faire leur propre choix, de les responsabiliser, de les positionner en tant qu'acteur de leur parcours éducatif.

Il est en effet important que les enfants puissent présenter l'aboutissement de leur travail dans le cadre d'un moment particulier, en présence des parents et des acteurs éducatifs. Ces moments seront particulièrement recherchés pour mettre en situation les enfants, les faire s'exprimer, les responsabiliser. (Exemple : spectacle du théâtre, spectacle de cirque, présentation des activités sur le livret périscolaire, reportage où photo sur le site du sis...).

❖ **Développer le savoir vivre ensemble ;**

Les actions éducatives mises en place (dans le cadre du PEDT ou périscolaire) doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer pleinement chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

Dans le cadre des actions éducatives, une attention particulière est portée au quotidien à l'environnement, au développement durable, et à l'écocitoyenneté.

La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par les communes ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif. Les initiatives en faveur de l'expression individuelle et collective des jeunes seront soutenues, afin que ceux-ci puissent occuper pleinement leur place dans la cité, qu'ils soient force de propositions et non de consommateurs d'activités. Les actions éducatives rechercheront également l'initiation au débat démocratique pour les enfants et à l'analyse critique de leurs pratiques et de leurs souhaits.

➤ **TEMPS PERISCOLAIRES :**

▪ **Inscription :**

L'accueil se décline en quatre temps :

- L'accueil du matin avant la classe.
- L'accueil du soir après la classe.

- L'accueil sur le temps de la pause méridienne.
- Les mercredis récréatifs.

Les familles inscrivent leurs enfants via des formulaires prévus (inscriptions à l'année, au mois ou à la semaine). Ils choisissent le ou les jours qui leur conviennent. Les inscriptions à la cantine se font au minimum le lundi précédent la semaine de l'inscription (délai de commande imposé par le prestataire API ainsi que le règlement intérieur du SIS).

Les inscriptions aux activités se font de la même manière mais par cycle (de vacances à vacances).

Il y a plusieurs moyens de communication entre les parents et personnel du périscolaire : par mail, par téléphone, ou encore par l'intermédiaire des pochettes périscolaires distribuées à chaque enfant scolarisé sur le regroupement, elles sont vérifiées chaque jour.

▪ **Le coût du périscolaire :**

Le coût horaire du périscolaire varie entre 1.40€ et 1.50€/heure/enfant, en fonction du quotient familial. Le coût du repas est de 5.50€/repas/enfant.

▪ **L'accueil du matin entre 7h et 8h35 :**

L'enfant est accueilli au périscolaire entre 7h et 8h35. Les enfants sont déposés par leurs parents de manière échelonnée. L'accueil est aménagé avec différents espaces pour que les enfants puissent jouer seul ou en groupe. Des activités ludiques, calmes, sous forme de petits jeux, sont proposées aux enfants. Un coin lecture permet aussi à l'enfant de commencer la journée tranquillement. Jeux de société, jeux de construction, poupées, puzzles sont à disposition libre. Afin de respecter le rythme de l'enfant, ces derniers ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner dans la structure (apporté par les parents). Les enfants sont ensuite conduits dans la cour de récréation à 8h35, les professeurs prennent le relais.

▪ **Temps méridien :**

Il est simplement constaté que près de la moitié des élèves déjeunent au restaurant scolaire. On comptabilise environ 100 à 110 enfants chaque midi. Afin d'absorber ces effectifs, un seul service est organisé mais sur deux lieux distincts ; les plus grands du CP au CM2 mangent au réfectoire. Les enfants de la petite section de maternelle jusqu'à la grande section mangent dans une salle du périscolaire organisée à cet effet. Nous avons opté pour cette solution afin que les bruits occasionnés lors des repas soit amoindris et divisés sur deux endroits distincts.

Sur la base des horaires ainsi définis, des atouts et contraintes sont mis en évidence. Le projet a pour objectif d'organiser les activités périscolaires prolongeant et complétant le service de l'éducation en cohérence avec les dispositifs existants. Le temps méridien devient un enjeu important et il est organisé selon deux temps différents : un temps de repas et un temps d'animation et/ou récréation après le repas. Les enfants sont encadrés par les animatrices diplômées BAFA ainsi que les ATSEM.

• **Pour les primaires :**

Les animatrices veillent à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table. Pour mettre en avant les règles de savoir-vivre et de partage, nous avons fait le choix de servir en plat, sur des tables de 6. Les animatrices encouragent les enfants à se servir seul, en prenant attention aux quantités et au partage, à responsabiliser les enfants, à respecter leurs camarades à table, et à les faire participer à tour de rôle au réapprovisionnement en pain et eau (par exemple).

Le temps du repas doit réunir les enfants et les adultes dans un climat convivial, ils prennent le temps d'échanger. C'est aussi un temps où les enfants apprennent ou continuent leur apprentissage sur l'autonomie (se servir ou servir son camarade, débarrasser sa table, ses couverts, nettoyer son espace et ses déchets...)

Les animatrices inciteront les enfants à goûter à tous les plats en évitant l'écœurement. La durée du repas varie entre 40 et 45 minutes. L'après repas est un temps d'animation. L'enfant a le choix d'aller en récréation pour jouer en autonomie, en groupe ou en intérieur (groupe limité) pour se reposer, colorier, lire, faire des jeux de société...

Des repas à thème sont proposés selon les périodes de l'année (Noël, Saint Nicolas, halloween, nouvel an chinois, carnaval, semaine du goût...), l'équipe d'animation est invitée à partager ces moments festifs avec des accessoires et/ou déguisements.

- **Pour les maternelles :**

Il s'agit quasiment des mêmes conditions que les primaires, sauf que les enfants sont servis à l'assiette par chacune des animatrices qui leur coupe la viande si nécessaire et que la durée du repas peut être sensiblement plus longue étant donné que les petits mangent plus lentement.

- **PAI :**

Dans le cadre des régimes alimentaires spécifiques, une réunion de concertation est organisée à chaque rentrée scolaire avec les parents, le responsable de la cantine du périscolaire et le médecin scolaire ou de famille. Le PAI est mis en place pour une année scolaire et il est reconduit l'année suivante si besoin.

- **Accueil périscolaire du soir :**

L'enfant est accueilli au périscolaire entre 15h45 et 19h. Plusieurs types d'activités diverses et variées sont organisées et proposées aux enfants selon des thèmes abordés, les périodes de l'année, les fêtes récurrentes et les souhaits des enfants.

- **Les activités en autonomie :**

Il s'agit de temps lors duquel les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent faire, dans la limite du matériel disponible (jeux, jeux de société, matériel pour dessiner, pour bricoler, jeux de construction...) et des espaces mis à leur disposition. Le rôle de l'animatrice consiste à exercer une surveillance globale du groupe. Il peut en parallèle jouer avec un ou plusieurs enfants.

- **Les activités volontaires encadrées :**

Il s'agit de temps lors duquel l'animatrice propose aux enfants une activité qu'ils ne sont pas obligés de réaliser. L'animatrice conduit l'activité et la surveillance des participants, les autres sont placés sous la surveillance d'une autre animatrice.

- **Temps calme :**

Il s'agit d'un temps lors duquel l'animatrice propose aux enfants un temps de repos ou une activité qui incite au calme. Ce temps peut être imposé à certains enfants ou au groupe. Ce peut être aussi un espace spécialement pour les tout-petits (jouer à la maman avec des poupons, des doudous ou à la dinette...). Les participants occupent un espace approprié, à l'écart des autres.

- **Domaine d'activité :**

- Le jeu, sous toutes ses formes (collectifs, sportifs, de société, de construction)
- Les activités d'expression manuelles, artistiques, plastiques.
- Les activités sportives, il s'agit de jeux de balles, de coopération ou de raquettes
- La lecture, la cuisine
- Sensibilisation à la nature au respect de l'environnement (quelques actions sont menées au cours de l'année scolaire comme « Nettoyons la nature » et « dessins contre la faim »).
- Rencontres intergénérationnelles (nous avons été invités à un goûter offert par l'ADMR avec papys et mamys du secteur).
- ...

- **Les devoirs :**

L'équipe d'animation n'a pas pour mission d'assurer les devoirs scolaires de l'enfant. Toutefois, ce dernier pourra les effectuer en autonomie après le goûter dans la salle la plus calme.

- **Les TAP :**

Il s'agit du temps lors duquel un intervenant extérieur propose aux enfants une activité à laquelle il est inscrit et donc il doit y participer. L'animateur assure la conduite de l'activité et la surveillance de son groupe.

Depuis 2015, des activités de 16h à 17h sont proposées chaque année, elles évoluent et sont modifiées selon les critères de demande des enfants, selon le nombre d'inscription, certaines sont reconduites chaque année, d'autres non. Les activités se renouvellent chaque cycle de vacances à vacances.

- Création d'histoire autour de cultures différents et en lien avec le développement durable avec une conteuse professionnelle.
- Atelier arts plastiques (fresque sur les murs de l'école, création d'objets, peinture...)
- Activités sportives : baby-gym, fitness, judo, zumba, rugby, tir à l'arc, basket...
- Activités scientifiques : expériences scientifiques
- Atelier musique : danse, expression corporelle et création d'instruments.
- Atelier cuisine...

D'autres activités sont en recherche régulièrement afin de renouveler les propositions. Des bilans, à chaque fin de cycle sont effectués par les enfants, par les encadrants afin d'évaluer les activités.

- **Les mercredis récréatifs :**

Au-delà du temps scolaire et périscolaire, l'équipe d'animation s'intéresse également aux activités extrascolaires. Ainsi, les enfants sont accueillis tous les mercredis après la classe, soit juste pour le midi, soit pour l'après-midi complète.

Ces accueils de loisirs représentent un des principaux lieux de socialisation des enfants en dehors du temps scolaire. Les objectifs sont surtout d'offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de vie en collectivité. Il s'agit également de développer la découverte et la pratique de différentes activités socioculturelles.

Des séquences distinctes sont identifiées pour l'accueil du mercredi : le temps de midi, les activités de l'après-midi, la sieste pour les plus petits et le goûter. Les enfants de 3 à 11 ans peuvent profiter d'activités diversifiées.

- **Règlement intérieur et règles de vie :**

Un règlement intérieur est distribué à chaque rentrée scolaire, il doit être consulté par les parents puis un coupon est à retourner signer afin de garantir la prise de connaissance du document. Il est également consultable en ligne sur le site internet du SIS ainsi que tous les documents d'inscriptions téléchargeables via le site.

➤ **JOURNÉE TYPE :**

- **Matin :**

A partir de 7h, accueil des enfants.

Possibilité de jeux de société, jeux calmes, coloriage, lecture, petits bricolages, jeux de constructions (lego, kapla...)

Petit déjeuner sur place si les enfants amènent leur déjeuner.

8h35 – 12H : ECOLE

- **Midi :**

12H : sortie des classes. Les enfants de CM1 et CM2 se rendent en autonomie sur le lieu de restauration et sont pointés à la cantine.

Les enfants de maternelles et CP/CE1/CE2 sont appelés devant leur classe par une animatrice puis accompagnés jusqu'au lieu de restauration.

Passage aux toilettes et lavage des mains.

12h10 : Choix des places et installation.

12h15 : repas / service

13h : fin du repas pour les primaires et récréation (activités sportives, football, basket... ou activités intérieures jeux de carte, jeux de construction, jeux de société, coloriage...)

13h15 : fin du repas pour les maternelles et récréation (jeux dans la cour, ballons, cerceaux...)

13h30 : retour devant les classes pour les maternelles et passage aux toilettes sur demande des enfants.

13h35 : fin de récréation pour les primaires, les professeurs reprennent le relais.

13h35 à 15h45 : ECOLE

▪ **Soir :**

15H45 : les enfants de CM1/CM2/CE1/CE2 viennent jusqu'au périscolaire en autonomie. Etat de présence fait à l'entrée du périscolaire. Les enfants de maternelles et CP sont récupérés par des animatrices et conduits au périscolaire.

Passage aux toilettes et lavage des mains.

16h : goûter (fruits, brioches, gâteaux, tartines... + sirop)

16h à 17h : activités TAP pour les enfants inscrits. Les animateurs et intervenants viennent chercher les groupes au périscolaire.

16h20 : Début des activités diverses et variées. Les enfants sont répartis sur 3 salles.

19h00 : Fin du périscolaire. Les parents viennent au fur et à mesure entre 16h et 19h.

➤ **ROLE ET FONCTION DU PERSONNEL :**

▪ **Rôle de la directrice :**

- Elaboration, respect et transmission du projet pédagogique à l'ensemble de l'équipe
- Animation et coordination de l'équipe
- Gestion matérielle et administrative
- Relation avec les familles
- Formation, suivi et validation des animateurs stagiaires
- Garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Elle rend compte à ses supérieurs hiérarchiques
- Elaboration de documents administratifs
- Accueil des familles (inscription, renseignements, facturation, règlement...)
- Gestion des effectifs
- Relation avec la DRDJSCS, CAF et planning du personnel avec la secrétaire du SIS

- Organisation de l'accueil périscolaire
- Garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Veille à l'application du règlement.

▪ **Rôle des animatrices :**

- Encadre et accueille les enfants
- Garanties du respect des lieux (matériel) ainsi que l'application des règles de vie.
- S'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis par l'équipe
- Préparation des activités, leur mise en place ainsi que le rangement (elles disposent de nombreux documents, livres d'activités, accès internet/ordinateur).
- Adapter les activités à l'âge des enfants.
- Participer aux réunions hebdomadaires de préparation
- Proposer de nouvelles activités (elles disposent de nombreux moyens pour : sono, jeux en bois, matériel pédagogique, livres d'activités, documents spécifiques, informatique, plastifieuse...)
- Garanties de la sécurité physique et affective de chaque enfant

▪ **Rôle du personnel d'entretien et restauration :**

- Préparer la salle, mise en place des tables, chaises, assiettes, couverts...
- Réception du repas
- Respecter le protocole HACCP
- Servir le repas dans les plats à table
- Débarrasser les chariots de vaisselle sale
- Faire la vaisselle
- Nettoyage de la cuisine et des salles de restauration à la fin du service.

▪ **Réunion :**

L'organisation de l'équipe pédagogique a lieu tous les vendredis lors d'une réunion hebdomadaire pour les semaines à venir.

L'objectif est de discuter de l'organisation du périscolaire, de mettre en place des projets, des activités, d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins, des problèmes survenus si besoin, et analyser le travail en relation avec le projet pédagogique, apporter des changements pour mieux répondre aux objectifs.

▪ **Composition de l'équipe de l'accueil périscolaire :**

NOM PRENOM		<u>LUNDI</u>			<u>MARDI</u>			<u>MERCREDI</u>		<u>JEUDI</u>			<u>VENDREDI</u>		
		<u>matin</u>	<u>midi</u>	<u>soir</u>	<u>matin</u>	<u>midi</u>	<u>soir</u>	<u>midi</u>	<u>Après midi</u>	<u>matin</u>	<u>midi</u>	<u>soir</u>	<u>matin</u>	<u>midi</u>	<u>soir</u>
VAUTRIN Magalie	BPJEPS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLEMENTE Margherita	BAFA	classe	X	17h30	classe	X	17h30	classe		classe	X	17h30	classe	X	17h30
(semaine PERI 1/2)		X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
HUGUENIN Sabine	BAFA	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
(semaine ATSEM 1/2)	ATSEM	classe	X		classe	X				classe	X		classe	X	
COUSIN Marie	BAFA		Cuis.	X		Cuis.	X	X	X		Cuis.	X		Cuis.	X
SIMON Sandrine	BAFA	Bus	Cuis.	Bus	Bus	Cuis.	Bus	Bus	Bus	Bus	Cuis.	Bus	Bus	Cuis.	Bus
ROBIN Marie ange	BAFA	Bus	X	Bus	Bus	X	Bus	Bus	Bus	Bus	X	Bus	Bus	X	Bus
REIMEL fanny	BAFA	X	Cuis.	X	X	Cuis.				X	Cuis.		X	Cuis.	
HOEFFEL Emilie	BAFA		X			X					X			X	X
FLACHAT Claudine	SANS		X			X					X			X	
MURATORE Isabelle	ATSEM														
LOGNON Jeanne	ATSEM														

➤ **LA COMMUNICATION :**

Enfants/animatrices : Un rassemblement « forum » est organisé régulièrement. Il s'agit d'un temps de parole des enfants pour que tous puissent s'exprimer. C'est un moment d'échange, de parole, d'écoute, de prise de décisions, c'est un temps au cours duquel peuvent émerger des projets, des idées, des activités ou simplement exprimer leurs envies. Le forum ne dépasse pas 15 minutes, il est organisé à différents moments de manière régulière (le soir, le mercredi, le matin, à midi.)

Animatrices / familles : Nous rencontrons les familles au moment de l'inscription des enfants, quand ils nous les confient le matin ou lorsqu'ils viennent les rechercher à l'accueil périscolaire le soir. Ce sont des moments très courts et imprévus au cours desquels les animatrices ou la directrice ont la possibilité d'échanger rapidement sur la vie de l'accueil, les activités mais aussi comment l'enfant évolue à l'intérieur de l'accueil. Les animatrices ou la directrice répondent aux questionnements des parents et les renseignent si besoin. Ces instants ne dépassent pas les 4 ou 5 minutes.

Cependant sur demande des parents, il est possible de prendre un rendez-vous avec la directrice ou l'équipe d'animation pour parler plus longuement de l'enfant à un autre moment que celui du temps périscolaire.

Il existe aussi d'autres moyens pour communiquer avec les familles chaque jour, les pochettes périscolaires distribuées à chaque enfant en début d'année scolaire sont relevées tous les jours et les mots des parents qui s'y trouvent sont consultés, une adresse mail et ligne téléphonique sont également utilisées, ainsi que le panneau d'affichage, des tracts, des affiches...

➤ **EVALUATION :**

▪ **Proposition d'évaluation :**

Un objectif clairement énoncé est facilement évaluable. Les critères d'évaluations doivent être observables et quantifiables : pour chaque objectif, posons-nous la question :

- Qu'est ce qui nous permet de voir que l'objectif est atteint ?
- Qu'est ce qui nous permet de dire si les objectifs ont été atteints ou non ?

L'évaluation vise à apprécier :

- La pertinence et l'action : Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- L'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints ? pourquoi ?
- L'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?
- L'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? sur leur comportement ?
- La cohérence : Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?
 - Quel est le taux de fréquentation ? A-t-il augmenté ou diminué ?
 - Les animateurs ont-ils une réflexion pédagogique ?
 - Les enfants se sont-ils approprié l'espace ?
 - Les outils mis en place par l'équipe sont-ils utiles ? (Forum)
- Une évaluation qualitative sera effectuée à la fin de chaque trimestre. Elle aura comme indicateur :
 - La capacité des enfants à exprimer leurs idées, à faire des choix,
 - La capacité des enfants à maîtriser les activités, à être autonomes,
 - Position de l'équipe d'animation (amélioration du projet)
 - Suivi financier : vérification et adaptation en fonction du budget prévisionnel.

Cette évaluation permettra de vérifier si les objectifs ont été atteints ou de réaliser des objectifs intermédiaires. L'opinion de chacun sera prise en compte.

▪ **Nos outils d'évaluation :**

- Liste des présences à la semaine.
- Echanges journaliers avec l'équipe.
- Demander aux animateurs si les enfants s'investissent dans les projets
- Les enfants se rassemblent-ils en forum ?
- Observation du comportement des enfants, de l'ambiance générale.

▪ **Evaluation des animateurs :**

Plusieurs réunions individuelles entre l'animateur et la directrice sont prévues pour permettre à l'animateur de se situer dans son rôle, sa place au sein de l'équipe et des enfants, ses questionnements, ses difficultés. Nous faisons le point à chaque réunion hebdomadaire avec l'équipe également et l'animateur peut faire part de ses ressentis, de ses besoins mais aussi de ses idées afin qu'il évolue.

➤ **PARTENAIRES :**

- **Api :**

Le président du SIS ainsi que la responsable de la cuisine se rencontrent régulièrement au cours de l'année scolaire pour échanger et adapter selon les demandes faites par l'équipe et les enfants dans la mesure du possible.

Un bilan régulier est présenté de part et d'autre pour analyser les repas, la livraison, les échanges entre les partenaires. Ce traiteur s'occupe des repas de midi (sauf les mercredis). Nous travaillons en liaison froide et les repas sont réchauffés sur place par l'équipe de restauration. Les menus (pour 6 à 7 semaines) sont consultables sur le tableau d'affichage ou en ligne sur le site internet Api restauration, et ils sont également affichés dans divers endroits de l'école pour les enfants (entrée de la cantine, entrée du périscolaire).

- **CAF / PMI :**

La secrétaire du SIS en collaboration avec la directrice, vérifient tous les documents d'inscription, assurent le suivi des différents dossiers, répondent aux parents et aux diverses démarches administratives tout en respectant les procédures.

➤ **CONCLUSION :**

Ce projet pédagogique n'est pas un document figé, des modifications, après concertations, pourront être apportées si le besoin s'en fait sentir. Mais il est certain que l'équipe veillera à respecter au mieux les objectifs fixés au départ.